

T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE –

N° 466- 04 avril 2018

A l'issue de la présentation de la troisième version du document intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics », le 4 avril en présence du secrétaire d'Etat O. DUSSOPT, les organisations syndicales, après avoir demandé une suspension de séance, décident de quitter la table de la concertation.

La CFDT et l'UNSA rejoignent l'intersyndicale.



DECLARATION UNITAIRE

Les organisations syndicales CFDT – CFE CGC – CFTC – CGT – FA FP – FO – FSU – Solidaires – UNSA considèrent que le document d'orientation que vous présentez aujourd'hui ne correspond pas sur le fond à leurs attentes ni aux besoins auxquels doit répondre la Fonction publique.

Il trace une orientation, une méthode et un calendrier que nos organisations ne partagent pas. Elles considèrent que ce texte est donc de la seule responsabilité de votre Gouvernement.

Elles appellent le Gouvernement et les employeurs à entendre les organisations syndicales et ce qu'elles portent pour la Fonction publique et ses agent.e.s.

Nous persistons à penser que le dialogue social a besoin d'instances renforcées pour être plus efficace, (CT, CHSCT, CAP, CCP) avec une réaffirmation de leurs rôles, que le recours accru aux contrats est une attaque contre le statut, et que, par voie de conséquence, il faut procéder à un nouveau plan de titularisation, que c'est l'amélioration des déroulements de carrière et de la reconnaissance des qualifications dont ont besoin les agent.e.s de la Fonction publique et pas de rémunération encore plus individualisée assise sur des critères antinomiques du service public et que c'est l'accompagnement des personnels dans leurs parcours dans la Fonction publique qu'il faut favoriser.

Le 4 avril 2018